

Les présentes conditions générales ne peuvent être amendées ou modifiées que par un document écrit signé par les deux parties, et ne peuvent pas être modifiées ou complétées par les termes et conditions des bons de commande émis par le client. Les présentes conditions générales constituent la totalité de l'accord passé entre la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS et le client eu égard à l'objet considéré. Elles annulent et remplacent tous les accords et toutes les propositions entre les parties, antérieurs ou non, oraux ou écrits.

1. Commande

1.1 Devis

1.1.1 Un devis préalable est établi pour toute demande de prestation. Les prix et délai indiqués dans ce devis sont définis sur la base des éléments nécessaires à la réalisation de la prestation remis par le client. Le devis est adressé par télécopie ou courrier électronique au client avec indication du prix, du délai et des modalités de paiement. Les devis estimatifs établis sans consultation des documents à traduire sont fournis uniquement à titre indicatif et leur montant pourra être réévalué à la réception des documents à traduire.

1.1.2 Le devis est accepté par le client soit par courrier électronique, avec le texte d'acceptation dans le corps du courrier et le devis signé en pièce jointe, soit par télécopie du devis retourné signé. En acceptant le devis émis par MULTILINGUAL TRADUCTIONS, le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente.

1.2. Ajout / Modification

Une fois le devis retourné signé, toute demande de prestation supplémentaire sera précisée par écrit, y compris toute modification par le client des documents sources qui devrait être répercutée sur les documents cibles. Si cette demande est considérée comme réalisable, la prestation en découlant hors devis donnera lieu à l'établissement d'une facture complémentaire. Le délai de livraison sera alors reporté en fonction de la nature de la demande supplémentaire.

1.3. Report de Livraison / Annulation

- Prestations de traduction, de relecture et de mise en page :

1.3.1 Toute demande d'annulation ou de report de livraison d'une prestation préalablement acceptée dans un devis, devra être adressée, datée et signée, par télécopie ou par courrier électronique, à la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS. Le résultat de la prestation partielle réalisée avant l'annulation sera alors remis au client et le décompte de mots déjà traités avant la réception par MULTILINGUAL TRADUCTIONS de la télécopie d'annulation sera facturé.

- Prestation d'interprétation :

1.3.2 Aucune annulation de prestation d'interprétation reçue après l'acceptation du devis n'est recevable et toute prestation d'interprétation annulée est due dans son intégralité.

2. Livraison

2.1 Le délai de livraison est indiqué dans le devis. La date de livraison est alors calculée à compter de la réception par fax ou par courrier électronique du devis dûment accepté par le client et des éléments nécessaires à la réalisation de la prestation. Tout retour de devis accepté, adressé après 17 heures à la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS, sera considéré comme reçu le jour suivant. Si le jour suivant s'avère être un jour non ouvrable, la date prise en compte sera celle du premier jour ouvrable suivant.

2.2 Les documents sont livrés par courrier électronique et considérés comme remis au client dès qu'ils quittent la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS. Les frais d'envoi postaux, le cas échéant, sont à la charge du client. La société MULTILINGUAL TRADUCTIONS ne peut être tenue pour responsable des retards d'acheminement par télécopie, courrier électronique, courrier traditionnel et autres moyens postaux ou terrestres, non contrôlés directement par la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS.

2.3 Si le délai de livraison ne peut être respecté suite à un événement de force majeure, à des dérangements de notre réseau ou des serveurs, à d'autres perturbations de nos lignes et de la transmission des données ou à des obstacles quelconques ne relevant pas de notre responsabilité, MULTILINGUAL TRADUCTIONS se réserve le droit de demander la concession d'un délai supplémentaire approprié.

2.4 MULTILINGUAL TRADUCTIONS assure la protection de ses fichiers par l'utilisation d'un antivirus professionnel, régulièrement mis à jour et ne saurait être considéré comme responsable de dommages causés par des virus lors de l'envoi de fichiers par courrier électronique, modem ou toute autre forme de transfert à distance.

3. Tarifs / Conditions de Paiement / Pénalités

3.1 Les tarifs de la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS sont exprimés en euros, hors taxes. Des remises peuvent être consenties au cas par cas lors de l'établissement du devis.

3.2 Le règlement est effectué, sauf accord écrit contraire, à réception de la facture par chèque à l'ordre de MULTILINGUAL TRADUCTIONS ou par virement sur le compte professionnel indiqué par MULTILINGUAL TRADUCTIONS. Pour toute prestation dont le montant total est supérieur à 3 000 € HT, il sera demandé au client de verser un acompte de 50% à la commande et le complément de la facture sera réglé à sa réception.

3.3 A défaut de paiement, le client sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement appliquée à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, en application de la loi 92-1442 du 31 décembre 1992 modifiée.

3.4 Toute prestation et/ou toute livraison en cours pourrait être suspendue tant que le client n'aurait pas réglé les honoraires et les frais arriérés, ainsi que les intérêts et les frais de recouvrement éventuellement dus.

3.5 Si un recouvrement amiable ou judiciaire est nécessaire au règlement des factures impayées, le client s'engage à régler en supplément du principal, des dépens et accessoires ordinairement et légalement à sa charge, tous autres frais engagés par MULTILINGUAL TRADUCTIONS pour solder le contentieux.

3.6 En cas de non-paiement, les traductions restent la propriété de MULTILINGUAL TRADUCTIONS et toute représentation ou reproduction partielle ou intégrale des documents livrés est illicite. La société MULTILINGUAL TRADUCTIONS se réserve le droit d'engager des poursuites sans attendre, et d'exiger un dédommagement dérivant des droits d'auteur.

4. Contestation

4.1 Le résultat de la prestation après la livraison doit impérativement être contrôlé par le client.

4.2 S'il y a lieu, les contestations devront être portées à la connaissance de la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS, par écrit, avec indication de l'erreur constatée et la correction désirée par le client, dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la livraison des prestations. Pour les traductions, les contestations ne peuvent porter que sur la démonstration d'une erreur commise dans la traduction du texte transmis. Les différences d'interprétation et de style sont par conséquent exclues du champ des contestations.

4.3 Après avoir pris connaissance des contestations, la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS s'engage à mettre tout en oeuvre pour effectuer à ses frais les corrections demandées de toute urgence.

4.6 Les erreurs ainsi constatées et corrigées par la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS ne pourront justifier du non paiement de l'intégralité de la facture.

4.7 Passé le délai fixé en 4.2, la prestation sera considérée comme acceptée par le client et toute contestation sera irrecevable.

4.8 En cas d'erreurs rendant inutilisable le document, l'engagement de la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS est limitée au montant de la facture correspondante.

5. Clause de confidentialité

5.1 Tous les textes sont traités de manière confidentielle. MULTILINGUAL TRADUCTIONS s'engage à ne jamais divulguer ou utiliser les informations qu'elle est amenée à détenir du fait des prestations qui lui sont confiées. Le même engagement de confidentialité est imposé aux fournisseurs de MULTILINGUAL TRADUCTIONS. MULTILINGUAL TRADUCTIONS est également disposé à signer toute clause de confidentialité requise par le client.

5.2 Concernant la transmission électronique de textes et de données ou d'autres formes de communication électronique entre le client, la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS et d'éventuels tiers chargés de l'exécution, MULTILINGUAL TRADUCTIONS ne peut garantir la non divulgation absolue d'informations professionnelles et commerciales secrètes, en raison de l'impossibilité d'exclure l'accès de tiers non autorisés aux textes transférés par voie électronique.

5.3 Les études, devis et documents remis ou envoyés par la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS demeurent la propriété de la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS et ne peuvent être communiqués par le client à des tiers sous quelque motif que ce soit.

6. Non-Sollicitation

Le client s'engage, pendant toute la durée du présent accord et au cours des douze (12) mois qui suivront son expiration, à ne pas embaucher ni prendre l'engagement d'embaucher des représentants de la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS (y compris ses prestataires ou sous-traitants) qui auront été affectés à fournir des services dans le cadre du présent accord, ni inciter directement ou indirectement ces représentants à résilier leur contrat ou relation avec la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS.

7. Sauvegarde des documents

7.1 La société MULTILINGUAL TRADUCTIONS s'engage à conserver les documents qui lui ont été remis pour les besoins de la prestation, pendant un délai d'un (1) an à compter de la livraison de la prestation. Au-delà, la responsabilité de la société MULTILINGUAL TRADUCTIONS ne pourra être engagée du fait de la non conservation des documents remis.

7.2 La société MULTILINGUAL TRADUCTIONS décline toute responsabilité en cas de perte ou d'endommagement de documents qui lui ont été confiés, suite à des événements de force majeure ou de perte lors de l'acheminement par télécopie, courrier électronique, courrier traditionnel et autres moyens postaux ou terrestres.

8. Nullité d'une Clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales est considérée par la législation en vigueur comme illégale, invalide ou comme ne pouvant pas être appliquée, les parties acceptent que la validité et la force exécutoire des autres clauses des présentes conditions générales ne soient pas affectées et que celles-ci restent en vigueur.

9. Jurisdiction

Tous litiges afférents à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions seront soumis à la compétence exclusive du tribunal compétent de Seine-Maritime (76).